



Berne, le 1^{er} mars 2018

Rapport annuel de la Conférence des villes en matière culturelle CVC 2017

1. Nouveau membre et changement de personnel

La ville de Renens est le 27^e membre de la Conférence des villes en matière culturelle CVC depuis début 2017. Un seul changement de personnel est à signaler et concerne la ville de Bienne en la personne d'Eszter Gyarmathy. Cette déléguée aux affaires culturelles depuis de longues années a quitté son poste en septembre et, par voie de conséquence, également la CVC et son Comité. Elle a poursuivi son activité de responsable des ateliers à l'étranger jusqu'à fin février 2018 afin de permettre une transition maîtrisée. Son travail méritoire au sein du Comité et notamment dans la mise en place et l'encadrement des ateliers à l'étranger ont été récompensés par un hommage fort appuyé et de chaleureux remerciements lors de son départ à l'occasion de la Conférence des délégués à Lugano. La direction du Service de la culture (encouragement de la culture) de Bienne sera repourvue à compter du 1^{er} juin 2018. À l'heure de la rédaction du présent rapport, Sébastien Peter représente la ville de Bienne par intérim au sein de la CVC.

2. Comité et secrétariat

Fin octobre, la Conférence des délégués a élu Nicole Kurmann, directrice du secteur Culture de la ville de Winterthur, pour succéder à Eszter Gyarmathy au sein du Comité. Ainsi, le Comité se composait comme suit à la fin de l'année: Veronica Schaller (Berne), présidente, Carine Bachmann (Genève), vice-présidente, Peter Haerle (Zurich), Nicole Kurmann (Winterthur), Caroline Morand (Coire), Patrice Neuenschwander (Neuchâtel), Cyril Tissot (La Chaux-de-Fonds). Au total, le Comité s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice sous revue.

Le secrétariat est assuré par Karin Christen.

3. Conférences des délégués

Deux Conférences des délégués ont eu lieu en 2017. Comme d'ordinaire, la Conférence du printemps s'est déroulée à Berne. En automne, les délégués se sont rendus à Lugano sur l'invitation de Lorenzo Sganzi.

Pour la première fois le 4 mai 2017, la Conférence des délégués s'est tenue dans la Generationenhaus (maison des générations) de Berne. À cette occasion, les délégués ont consacré leurs travaux à un choix de projets d'Expo actuellement en préparation. Ont été notamment présentés les projets « Expo des dix plus grandes villes de Suisse », « Capitale culturelle Suisse » ainsi que « Capitales européennes de la culture ». Dans la discussion qui a suivi, les délégués ont décidé de se positionner



sur les projets d'Expo dans un document de travail qui a été adopté lors de la Conférence de l'automne.

La Conférence des délégués de l'automne, qui s'étend sur deux jours, s'est déroulée dans les locaux du LAC (Lugano Arte e Cultura) à Lugano les 26 et 27 octobre 2017. Le LAC leur a offert un cadre idéal pour y traiter du sujet prioritaire « Biens immobiliers culturels ». Le professeur Oliver Scheytt, principal conférencier et auteur d'un ouvrage consacré à ce thème a présenté des « recettes pour la planification, la construction et la gestion d'un bien immobilier culturel ». Les explications historiques de Lorenzo Sganzi sur le LAC ont été suivies en soirée par une visite guidée du centre culturel luganais.

4. Ateliers à l'étranger

Le secrétariat de la CVC assure l'administration des ateliers à l'étranger depuis le début de l'année 2017, ce qui a fait ses preuves. Maja Münstermann (organisation) et Susanne Gasser (finances) en sont les responsables.

Ateliers au Caire (Égypte)

La vie quotidienne au Caire poursuit sa normalisation. La situation politique semble stable, le régime est toujours une dictature militaire qui reste imprévisible dans les questions de politique intérieure et juridiques. Des attentats sont toujours possibles. Les artistes font état de retours d'information positifs. La nouvelle direction de l'antenne de Pro Helvetia au Caire insuffle un nouvel esprit. La directrice témoigne d'une personnalité ouverte et curieuse. Ainsi, une exposition des boursières et boursiers du premier semestre a bénéficié d'un soutien de pro Helvetia en matière de communication.

La bourse versée par la CVC s'élève à 3'000 fr. par séjour et celle des villes à 6'000 fr. En 2017, les artistes suivants étaient au Caire:

- Jan Bachmann (arts visuels, bande dessinée), Bâle
- Alessandra Respini (arts visuels), Neuchâtel
- Lorenz Rieser (arts visuels), Lucerne
- Sandra Gysi (cinéma), Zurich
- Carole Lauener (photographie), Bienne
- Christoph Brünggel (arts visuels), Bâle

Ateliers à Gênes (Italie)

Le fonctionnement des ateliers de la CVC, installés dans les locaux de l'Unione Elvetica, reste très bon grâce aux responsables locaux. La CVC ne verse aucune bourse, ce sujet ressortissant de la compétence des villes membres (chacune versant 4'500 fr.). Les personnes suivantes ont séjourné à Gênes pendant un trimestre:

- Thierry Perriard (arts visuels), Winterthur
- Léonie Vanay (arts visuels), Lausanne
- Ramon Hungerbühler (arts visuels), Zoug
- Barbara Meuli (arts visuels, bande dessinée), Genève
- Simon Kübli (arts visuels), Berthoud
- Peter Aerschmann (arts visuels), Berne



- Mathias Forbach (arts visuels), Vevey
- Joachim Dierauer (arts visuels), Coire
- Annina Thomann (arts visuels), Saint-Gall

Ateliers à Buenos Aires (Argentine)

La CVC dirige trois ateliers d'artistes dans le quartier de La Boca à Buenos Aires depuis le 1^{er} janvier 2014. La sécurité reste problématique en raison de la petite criminalité et les artistes doivent faire preuve de toute la prudence qui s'impose lorsqu'ils se déplacent dans la ville (pas seulement dans le quartier de La Boca). L'inflation stagne toujours à plus de 25%. Grâce à la libéralisation du cours de change, les boursières et boursiers peuvent désormais changer leur argent sans l'assistance de la CVC.

Exception faite de quelques défauts de la construction du toit en terrasse, les ateliers fonctionnent parfaitement grâce à l'engagement des responsables locaux. Une petite exposition comprenant un happening/vernissage est organisée chaque semestre à différents endroits avec les boursières et boursiers. Cette forme de manifestation permet à tous les artistes séjournant à Buenos Aires d'y participer et de contribuer aux parties théâtre, performance ou musique. La coopération avec l'ambassade de Suisse demeure toujours satisfaisante. La CVC verse une bourse de 2'000 fr. aux artistes pour un séjour de six mois, la bourse des villes s'élevant quant à elle à 8'000 fr. Les artistes suivants ont pu profiter d'un séjour d'un semestre ainsi que d'une contribution aux frais liés au coût de la vie:

- Louis Dasselborne (photographie), Sion
- Christoph Gallio (musique), Baden
- Lolvé Tillmanns (littérature), Nyon
- Basile Despland (théâtre), Yverdon-les-Bains
- Emilia Eni Saladin (arts visuels), Delémont
- Hanswalter Graf (arts visuels), Thoune

5. Représentation de la CVC dans des groupes de travail et des organes

Des membres de la CVC sont délégués dans les groupes de travail et organes suivants:

- Forum « Culture et économie »: Lorenzo Sganzini et Jacqueline Falk
- Groupe de travail « L'Art spolié »: Veronica Schaller
- Dialogue culturel national, voir point 6. Dialogue culturel national

La directrice a représenté la CVC à la séance plénière de la CDAC de fin juin à Berne et de novembre à Zoug.

6. Dialogue culturel national

Dans le cadre du Dialogue culturel national, deux réunions ont eu lieu en 2017 de l'échelon politique comme de l'échelon opérationnel. Au début de l'année, la Confédération a assuré la présidence après celle des villes conformément au système d'alternance.



Au printemps, le Dialogue culturel national a discuté des pointages de son programme de travail pour les années 2017 et 2018. En outre, deux nouveaux groupes de travail ont été constitués. Ont été traités, d'une part le sujet de la protection sociale des artistes et, d'autre part, celui de la danse par le biais de la création d'un groupe de travail du Dialogue culturel national qui remplace l'actuelle Conférence permanente Danse. À l'automne 2017, les échelons politique et opérationnel ont étudié de manière approfondie les rapports d'état des groupes de travail. Outre le nouveau régime d'encouragement pour les musées qui a été mis en œuvre pour la première fois en été, la discussion a également porté sur le projet de publication sur la participation culturelle. Les partenaires se sont unanimement entendus sur la nécessité de renforcer la participation culturelle.

Les membres du Comité de la CVC ainsi qu'une représentation du secrétariat de l'UVS ont pris part aux réunions de l'échelon opérationnel. À l'échelon politique, les villes étaient représentées par Sami Kanaan, conseiller administratif de Genève, Corine Mauch, maire de Zurich, et Anders Stokholm, maire de Frauenfeld, ainsi que par la présidence de la CVC et le secrétariat.

En 2017, la CVC était représentée par les personnes suivantes dans les groupes de travail du Dialogue culturel national:

- | | |
|---|--|
| - Promotion de la littérature | Jeannette Voirol (Bâle), présidence, Marie Neumann (Vevey) |
| - Participation culturelle | Marianne Flubacher (Thoune), Peter Haerle (Zurich) |
| - Politique des musées | Carine Bachmann (Genève), Nicole Kurmann (Winterhour) |
| - Patrimoine culturel et monuments historiques | Philippe Beuchat (Genève) |
| - Coopération dans le domaine des bibliothèques | Caroline Morand (Coire), présidence, Raphaël Kummer (Yverdon, jusqu'à mars 2017), Marie-Aude Python (Genève) |
| - Statistique | Veronica Schaller (Berne) |

7. Autres sujets

Protection sociale des artistes

En octobre 2016, la CVC avait adopté des recommandations concernant l'amélioration de la prévoyance professionnelle des artistes à l'attention de ses membres. Certaines villes ont entamé la mise en œuvre de ces recommandations d'action au cours de l'année sous revue, d'autres prévoient une application rapide.

SUISA: Nouveau tarif K

Après la récente entrée en vigueur début 2017 du nouveau tarif de la SUISA pour les organisateurs de concerts, les plaintes d'organisateur essentiellement soutenues par les pouvoirs publics se sont accumulées. Suite à cela, la CVC a élaboré un aide-mémoire conjointement à la Conférence des délégués cantonaux aux affaires culturelles CDAC.

Non à l'initiative No-Billag

Lors de sa dernière réunion, le Comité s'est exprimé face à l'Union des villes suisses, à laquelle incombe la recommandation de vote lors de votations fédérales, en faveur du rejet de l'initiative No-Billag et a suggéré de souligner fortement les aspects de politique culturelle dans la communication de la prise de position.



8. Finances

Les comptes annuels 2017 bouclent sur des dépenses de 227'594 fr. 23 et des recettes de 247'500 fr. 00 ainsi qu'un résultat positif de 19'835 fr. 77. Les fonds propres de la CVC augmentent ainsi à 131'846 fr. 72 fin 2017. La révision des comptes a été effectuée le 23 février 2018 par le Contrôle des finances de l'Union des villes suisses (Fiduciaire Blaser, Berne).